



**Yannick Borde, Président du réseau PROCIVIS et  
Marie-Noëlle Lienemann, Présidente de la Fédération des Coop'HLM,  
interpellent le gouvernement :  
« Ne sacrifions pas l'accèsion sociale à la propriété ! »**

**Les arbitrages budgétaires rendus cet été laissent penser que le gouvernement serait prêt à rayer d'un trait de plume ce qui reste des instruments de soutien à l'accèsion sociale à la propriété. Après avoir supprimé l'APL accèsion en 2018, c'est le Prêt à Taux Zéro (PTZ) qui, à partir du 1er janvier prochain, ne pourrait plus être mobilisé par les accédants de la France dite périphérique (Zones B2 et C), soit 93% des communes.**

« Si cet arbitrage devait être confirmé, ce à quoi nous ne pouvons nous résoudre, le gouvernement prendrait la responsabilité de bloquer le parcours résidentiel de français aux revenus modestes pour qui l'accèsion sociale à la propriété est non seulement un moyen de monter dans l'ascenseur social, mais également pour des milliers de mal-logés une chance supplémentaire d'accéder au logement social » affirme Yannick Borde, Président du réseau PROCIVIS. Car c'est bien parmi les locataires du parc social que l'on trouve les futurs primo-accédants sociaux.

Pour Marie-Noëlle Lienemann, présidente de la Fédération des Coop'HLM, « Ces mesures vont à l'encontre du choc de l'offre voulu par le Gouvernement. Elles accentueront les déséquilibres ressentis ou réels entre les grandes métropoles où se concentrent déjà l'essentiel des richesses et des territoires déjà durement touchés par la désindustrialisation et le désinvestissement public. Elles renforceront le sentiment d'abandon des populations de ces territoires tout en réduisant de facto l'activité économique induite par la construction de logements. »

C'est précisément sur ces territoires au marché du logement prétendument détendu que la faculté de recourir au Prêt à Taux Zéro (PTZ) serait supprimé, laissant sans possibilité de solvabilisation les Français qui en ont pourtant le plus besoin. Rappelons que le PTZ est un crédit sans intérêts pour devenir propriétaire, mais qu'il offre également un différé de remboursement de plusieurs années.

La suppression du PTZ, après celle de l'APL Accèsion, mettrait les candidats à la primo accèsion devant l'alternative suivante : l'abandon pur et simple de leur projet, l'acquisition d'un bien dans l'ancien dont les performances énergétiques seraient loin des exigences requises ou l'éloignement des centres urbains pour se loger. Une politique en totale contradiction avec les objectifs affichés des politiques publiques au premier desquels figurent la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre le phénomène d'étalement urbain avec son coût économique, social et environnemental induit.

Pour Yannick Borde et Marie-Noëlle Lienemann, les économies ne doivent pas être réalisées au détriment des Français qui ont de plus en plus de difficulté à se loger dans de bonnes conditions... d'autant que le gisement d'économie est faible. La suppression de l'APL accèsion a généré 18 millions d'euros d'économie d'après la CNAF en 2019 et financer un accédant revient moins cher à l'Etat que de financer un locataire du parc social. Quant à la baisse probable de la production de logements neufs estimée à 15 000 opérations, nul doute qu'elle diminuera d'autant le produit de la TVA dans les caisses de l'Etat, soit 215 millions d'euros. « Pas de quoi sacrifier l'accèsion sociale à la propriété ! »





## A PROPOS DU RESEAU PROCIVIS - UNE OFFRE GLOBALE AU SERVICE DE L'HABITAT

PROCIVIS UES-AP (PROCIVIS Union d'économie sociale pour l'accèsion à la propriété), présidée par Yannick Borde et dont Philippe Petiot est le directeur général, représente les intérêts communs des SACICAP (Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Dans le cadre d'une convention quinquennale signée avec l'État, le réseau PROCIVIS s'engage dans le financement de la rénovation du parc privé de logements au bénéfice de 60 000 ménages pour la période 2018-2022.

Cet accord ambitieux permettra au réseau de poursuivre et d'amplifier un modèle vertueux de financement issu de l'économie sociale et solidaire : consacrer une part significative des dividendes des SACICAP et de leurs filiales immobilières à des missions sociales réalisées sous forme de préfinancement des aides publiques et de financement du reste à charge.

Les filiales immobilières des SACICAP regroupées au sein de PROCIVIS Immobilier, présidé par Jean-Luc Ferlay et dont Philippe Petiot est le directeur général, est un réseau immobilier d'envergure nationale. Il propose aux accédants des logements abordables au travers des activités :

- de construction de maisons individuelles ;
- de promotion, d'aménagement et de lotissement ;
- de services immobiliers (syndic, gérance, transaction).

Le chiffre d'affaires 2018 du réseau immobilier des SACICAP est de 1,13 milliard d'euros, réalisé par 3 000 collaborateurs avec un total de 7 200 logements neufs commercialisés.

## A PROPOS DES COOP'HLM

Membre de l'Union sociale pour l'habitat, la Fédération des Coop'HLM regroupe 165 coopératives d'Hlm à travers la France. Spécialistes de l'accèsion sociale sécurisée à la propriété, elles proposent des logements neufs destinés à des ménages répondant à des plafonds de revenus et proposés à des prix plafonnés avec des garanties de sécurisation (rachat, relogement, protection revente). Pour faciliter l'accès à la propriété pour tous, elles sont très investies dans de nouvelles formes de propriété comme la location-accession (PSLA) ou le bail réel solidaire (BRS) et ont été à l'origine de la création de 10 organismes de foncier solidaire (OFS) sur les territoires les plus tendus. En 2018, plus de 8000 logements ont ainsi été mis en chantier.

Les Coop'HLM développent également une activité de construction et de gestion locative et gèrent collectivement plus de 100 000 logements. Elles interviennent également en tant que syndic social et gèrent à ce titre 84 000 lots de copropriétés.

Animées par des conseils d'administration bénévoles et comptant dans leur sociétariat 72 000 locataires et propriétaires, elles s'attachent à promouvoir un accès au logement sûr et au juste prix. [www.hlm.coop](http://www.hlm.coop)

### Contacts presse :

Aurélie HENNETIER

[Aurelie.hennetier@procivis-uesap.fr](mailto:Aurelie.hennetier@procivis-uesap.fr) / 06 14 15 43 99

Ilham EL MISBAHI

[ilham.elmisbahi@hlm.coop](mailto:ilham.elmisbahi@hlm.coop) / 01 40 75 79 21

